



## Groupe de travail sur la connaissance des associations

### Mandat (18 mars 2010)

L'Assemblée plénière du CNIS du 28 janvier 2009 a souhaité au point 9 de l'Avis sur le Moyen terme une meilleure connaissance du secteur associatif en France. Cette demande rejoint celles exprimées par les rapports Langlais et Morange et par le CNVA dans chacun de ses Bilans de la vie associative, ainsi que celles formulées par le groupe préparatoire à la Conférence de la vie associative du 17 décembre 2009.

Dans ce cadre, le Bureau du Cnis décide la création d'un groupe de travail « Associations ». Ce groupe de travail a pour mission de faire un état des lieux du dispositif d'observation statistique du secteur associatif et d'identifier les voies d'amélioration avec leur niveau de priorité.

Il examinera en particulier les besoins affirmés lors de la préparation de la Conférence de la vie associative, en s'efforçant de fournir des éléments permettant d'apprécier à la fois leur apport à la connaissance du secteur et la charge qu'ils induisent sur les organismes concernés :

- la poursuite de l'élaboration de Répertoire National des Associations pour en tirer des échantillons représentatifs
- la création d'un dispositif pérenne d'observation du bénévolat
- l'amélioration et la mise en cohérence des données sur l'emploi associatif
- l'amélioration de la connaissance des ressources des associations par une meilleure exploitation notamment des sources issues de la comptabilité publique
- le développement d'un outil adapté à l'évaluation d'indicateurs sectoriels de la plus-value sociale des associations.

Le groupe de travail inscrira ses travaux dans la suite de ceux réalisés en 1998 par le groupe de travail du CNIS « Associations régies par la Loi de 1901 ».

Un rapport devra être rendu en octobre 2010 pour être examiné lors de l'Assemblée plénière du CNIS en décembre 2010.

Le groupe de travail rassemblera des représentants du monde associatif, des chercheurs reconnus et des représentants des ministères et collectivités territoriales. Il conduira toutes les consultations nécessaires des organismes et personnes impliquées dans la production ou l'utilisation de l'information statistique du secteur associatif.

La présidence de ce groupe de travail est confiée à Madame Edith Archambault, Professeur émérite à l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne et responsable pour la France d'un programme international de comparaison du secteur non lucratif.

Les fonctions de rapporteur seront assurées par Monsieur Jérôme Accardo, chef de la division Services à l'INSEE et par Monsieur Brahim Laouisset, chef de la mission des études, de l'observation et des statistiques à la DJEPVA au secrétariat d'État aux sports.